



MOTION DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

EN SOUTIEN AUX AVOCATS ALGERIENS

Adoptée par l'Assemblée générale du 15 mars 2019

* *

Le Conseil national des barreaux, réuni en assemblée générale le 15 mars 2019,

Suit avec intérêt la mobilisation populaire et pacifique en cours en Algérie pour la démocratie ;

Affirme sa solidarité avec le Barreau algérien dont l'engagement rappelle le rôle fondamental des avocats comme défenseurs de l'état de droit et de la démocratie ;

Apporte également son soutien aux magistrats algériens qui ont exprimé leur attachement aux idéaux et valeurs démocratiques ;

Le Conseil national des barreaux suivra ce processus avec une attention particulière.

* *

Fait à Paris le 15 mars 2019

Conseil national des barreaux

Délibération « Soutien aux avocats algériens »

Adoptée par l'Assemblée générale du 15 mars 2019